L'accord du verbe avec le sujet

Fiche de révision CRPE · 9 min de lecture · Programme de français du cycle 4 (BO n° 10 du 5 mars 2026), « Savoir accorder les mots dans la phrase et expliquer ses choix », 5e : « Maitriser les cas complexes de l'accord sujet-verbe »

Le verbe s'accorde avec son sujet, mais le sujet n'est pas toujours le mot le plus proche du verbe. Cette fiche donne la méthode pour le trouver, puis les cas complexes sourcés par les programmes et l'Académie française.

Ce que le jury attend

L'étude de la langue de la première épreuve écrite porte sur les connaissances grammaticales au niveau du cycle 4. Le candidat doit savoir trouver le sujet d'un verbe, même séparé de lui, puis nommer la raison de l'accord dans sa phrase.

Le principe

Dans la phrase, le groupe sujet règle l'accord du verbe : le verbe prend la personne et le nombre de son sujet. La *Terminologie grammaticale* d'Eduscol pose ce principe au niveau I (TG, p. 14) et au niveau II (TG, p. 83).

> **DÉFINITION**
>
> **Accord sujet-verbe** : le verbe se met à la personne et au nombre de son sujet. Le sujet se trouve avec la question *qui est-ce qui + verbe ?*

Repérer le sujet

La première étape est toujours de trouver le sujet. On pose la question *qui est-ce qui + verbe ?* : la réponse est le sujet, quelle que soit sa place. Dans *les élèves de la classe ont réussi*, la question *qui est-ce qui a réussi ?* renvoie à *les élèves de la classe*. Le mot *classe* est un nom, mais il est dans un complément du nom : il ne commande pas l'accord.

> **MÉTHODE**
>
> 1. Repérer le verbe conjugué.
> 2. Poser la question *qui est-ce qui + verbe ?* et isoler la réponse : c'est le sujet.
> 3. Vérifier la personne et le nombre du sujet, puis accorder le verbe.

Trois niveaux de difficulté

Les ressources d'accompagnement d'Eduscol (2016) décrivent l'accord complexe en trois niveaux, en fin de cycle 4 (PDF p. 2). Il s'agit d'une progression d'apprentissage, non d'une liste de règles.

- **Niveau 1** : le sujet est postposé au verbe. La ressource évoque aussi le sujet composé de deux noms, dont cette fiche ne détaille pas l'accord.
- **Niveau 2** : le sujet est éloigné du verbe, et des rupteurs s'interposent : pronom personnel complément, pronom relatif, adverbe, complément de phrase.
- **Niveau 3** : le sujet est collectif ou distributif, il indique une quantité, ou l'accord est éloigné par une incise ou un modalisateur.

> **EXEMPLE**
>
> - Niveau 1 (sujet postposé) : *Arrivent enfin les invités de la mairie.* Le sujet *les invités* est après le verbe, au pluriel : le verbe est au pluriel.
> - Niveau 2 (adverbe interposé) : *Les élèves, très souvent, arrivent en retard.* L'adverbe ne change pas le sujet *les élèves*.
> - Niveau 3 (incise) : *Le principal, selon les parents, a accepté la proposition.* L'incise ne change pas le sujet *le principal*, au singulier.

Les collectifs et les quantités

Avec un nom collectif suivi d'un complément au pluriel, le verbe peut s'accorder avec le nom ou avec son complément. Le choix dépend du sens : on pense à l'ensemble, ou aux personnes une à une. L'Académie française cite ce cas sous le titre « Nom collectif suivi d'un complément au pluriel (accord du verbe) ».

- L'ensemble est vu comme un tout : *Une foule de touristes attendait devant le musée.*
- Les personnes sont pensées une à une : *Une foule de touristes attendaient, chacun à sa manière, l'ouverture du musée.*

Deux autres cas sont donnés par l'Académie :

- Employés **sans déterminant**, *la plupart*, *nombre* et *quantité* font accorder le verbe avec leur complément : *Nombre d'élèves ont réussi l'épreuve.*
- Avec *l'ensemble de*, les deux accords sont admis : le singulier et le pluriel se rencontrent. Un choix unique ne peut donc pas être exigé dans ce cas.

Les pourcentages

Dans un tour avec un pourcentage, le verbe s'accorde avec l'expression du pourcentage ou avec le complément qu'elle introduit. S'il n'y a pas de complément, l'accord se fait avec l'expression du

pourcentage : singulier si le nombre est inférieur à 2, pluriel sinon (Académie, « Pourcentages (accord) »).

> **EXEMPLE**
>
> - *0,5 % a voté contre la motion.* Sans complément, le nombre est inférieur à 2 : singulier.
> - *12 % ont voté contre la motion.* Sans complément, le nombre est supérieur à 2 : pluriel.

« On », « nous », « vous »

Avec *on*, l'Académie traite surtout l'attribut et le participe : ils restent en principe au masculin singulier, un accord selon le sens restant possible. Avec *nous* et *vous*, les verbes se mettent au pluriel, et les participes et adjectifs s'accordent en genre avec la marque du pluriel (Académie, « On, nous, vous (accord) »).

Une exception vaut pour le pluriel de majesté, de modestie ou de politesse : le verbe reste au pluriel, mais les adjectifs et participes se mettent au singulier, en genre.

> **EXEMPLE**
>
> - *Nous avons réussi l'épreuve.* Le verbe est au pluriel, avec *nous*.
> - *Vous êtes très attentive, Madame.* Le verbe est au pluriel ; l'adjectif reste au singulier, au féminin, pour la politesse.

« C'est » et « ce sont »

Avec *c'est* ou *ce sont*, la forme s'accorde avec le nom ou le pronom non personnel qui suit : *ce sont mes voisins qui ont organisé la fête*. Le singulier est obligatoire dans certains cas que l'Académie cite : quand le verbe est suivi de *nous* ou de *vous*, pour l'indication de l'heure ou d'une somme d'argent prise comme un tout.

> **EXEMPLE**
>
> - *C'est nous qui avons organisé la fête.* Le singulier est obligatoire, devant *nous*.
> - *C'est dix heures qui sonnent.* L'heure est prise comme un tout : singulier.

À RETENIR

- Le verbe s'accorde avec son sujet, trouvé par la question *qui est-ce qui + verbe ?*.
- Un adverbe ou une incise entre le sujet et le verbe ne change pas l'accord.
- Nom collectif suivi d'un complément : l'accord dépend du sens (le nom ou le complément).
- Après *nombre*, *quantité* ou *la plupart* employés sans déterminant : accord avec le complément.
- Pourcentage sans complément : singulier si le nombre est inférieur à 2, pluriel sinon.
- Avec *nous* et *vous*, le verbe est au pluriel.

Pièges à éviter

- **Accorder avec le complément du nom.** Dans *la liste des candidats est affichée*, le sujet est *la liste* : le verbe est au singulier.
- **Confondre le sujet avec le mot le plus proche.** La question *qui est-ce qui + verbe ?* évite cette erreur.
- **Oublier le pluriel de « nous » et « vous ».** Le verbe est au pluriel, même quand la politesse ou la majesté imposent un singulier pour les adjectifs.

Pour aller plus loin

Le programme de 4e demande l'accord du verbe avec le sujet « dans des cas complexes », et celui de 3e vise les sujets collectifs ou distributifs ainsi que les groupes nominaux incluant un complément du nom (BO n° 10). Cette fiche ne traite pas les sujets coordonnés, les sujets de personnes différentes, ni l'accord avec le pronom relatif *qui* : ces cas figurent au programme, mais la fiche ne les traite pas.

Sur la nature des sources : l'Académie française fait autorité en matière de langue, sans être un texte réglementaire. Les pages Eduscol de 2016 et 2017 sont des ressources d'accompagnement : elles décrivent les niveaux, sans donner la règle complète du programme 2026, qui demande de maîtriser les cas complexes dès la 5e.

Les notions voisines sont le sujet du verbe et la proposition subordonnée relative.

Sources

1. Programme de français et de mathématiques du cycle 4 (arrêté du 18 février 2026, NOR MENE2602912A, BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, Grammaire, « Savoir accorder les mots dans la phrase et expliquer ses choix » : cinquième, « Maitriser les cas complexes de l'accord sujet-verbe » ; quatrième, « accord du verbe avec le sujet dans des cas complexes » ; troisième, « Maitriser l'accord sujet-verbe dans des cas complexes », consulté le 02/11/2026

2. La grammaire du français — Terminologie grammaticale (Eduscol, DGESCO), niveau I, 1.2, p. 14 : le groupe sujet règle l'accord du verbe ; niveau II, 2.2, p. 83 (même principe), consulté le 02/11/2026
3. Éléments de programmation : accords sujet/verbe, cycle 4 (Eduscol, mars 2016), PDF p. 2 : « L'accord complexe », niveaux 1, 2 et 3 (ressource d'accompagnement, non réglementaire), consulté le 02/11/2026
4. Référentiel de correction orthographique, cycle 3 (Eduscol, mai 2017), PDF p. 4 : « Poser la question qui est-ce qui + verbe ? pour trouver le sujet avec lequel accorder les verbes », consulté le 02/11/2026
5. Académie française, « Questions de langue », entrées « Nom collectif suivi d'un complément au pluriel (accord du verbe) », « On, nous, vous (accord) », « C'est / ce sont », « Pourcentages (accord) ». Autorité de langue, non réglementaire, consulté le 02/11/2026

Rédigée le 02/11/2026, seconde vérification en cours.

travail-industrie.com · CRPE · document de révision indépendant, sans lien avec l'Éducation nationale ; il ne remplace pas les textes de référence.
Fiche en ligne : https://travail-industrie.com/concours/crpe/francais/accord-sujet-verbe · Quiz de la notion : https://travail-industrie.com/nos-formations-en-ligne/quizz/crpe-francais-accord-sujet-verbe
Généré le 03/11/2026.